

# Plateforme d'Observation Sociale

## DRDJSCS des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique

### Groupe de travail « Vie associative » Compte-rendu n°10 – 10/11/2020

#### Participants :

NOM	Prénom	Organisme	adresse mail
BERNIER	Michaël	Compas	michael.bernier@compas-tis.com
BELLEC	Cathy	URIOPPS	c.bellec@uriopps-pdl.asso.fr
CLERGEAU	Domitille	Conseil Régional	domitille.clergeau@paysdelaloire.fr
DAO-DUY	Valérie	DRDJSCS Référente "vie associative"	valerie.dao-duy@drjscs.gouv.fr
DUPIN	Alice	Le Mouvement associatif	paysdelaloire@lemouvementassociatif.org
GALLARD	Elisabeth	DRDJSCS - Matt	elisabeth.gallard@drjscs.gouv.fr
LACO	François	DRDJSCS - Directeur régional adjoint	francois.laco@jscs.gouv.fr
LE GALLO	Marc	Compas	marc.legallo@compas-tis.com
MARIE	Raphaëlle	DRDJSCS - Matt	raphaelle.marie@drjscs.gouv.fr
MULLOT	Claire	DRDJSCS - Matt - vie associative	claire.mullot@jscs.gouv.fr
SICAMOIS	Yann	DIRECCTE	yann.sicamois@directcte.gouv.fr
MARTIN	Claire	CD85	claire.martin@vendee.fr
TESSIER	Marie	CRESS des Pays de la Loire	marie.teyssier@cress-pdl.org

Excusés : Catherine VANHOVE-LE BARS (Conseil Régional), Mohamed EL MECHRAFI (Conseil Régional), Emilie PROVOST (DDCS85/PJSVA), Christine PAQUELET (DDCS 44/EJEP).

## Présentation et discussion autour de l'actualisation du tableau de bord sur les associations dans les Pays de la Loire

Rappel des différents onglets présents dans ce tableau de bord (TdB) et de quelques points de comparaison avec la précédente version :

Globalement, il n'y a pas de changements majeurs...

- « Démographie des asso » :

On note une augmentation du nombre d'associations actives dans ce TdB. Mais attention, celle-ci est un effet « trompe-l'œil ». La comparaison sur ce point entre deux versions n'est pas recommandée compte-tenu des conditions d'entretien et d'actualisation de la base de données initiale qu'est le fichier RNA Waldec (cf. onglet « Définitions, sources & autres » : l'évolution du nombre d'associations ne peut être attribuée qu'aux seules créations et dissolutions officiellement enregistrées).

On retiendra néanmoins que le poids du département du Maine-et-Loire se renforce. Le nombre d'associations actives pour 1000 habitants est aujourd'hui le plus important sur le Maine-et-Loire (et non plus sur la Sarthe). D'autre part, la dynamique s'est ralentie du fait d'une baisse du nombre de créations de nouvelles associations en 2020 (après une hausse entre 2018 et 2019).

- « Asso employeuses » :  
Les données sont les mêmes que dans la version précédente car les données Clap n'ont pas été actualisées. Bientôt, un nouveau fichier viendra remplacer Clap : Flores (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié).  
Flores est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. L'objectif principal est de servir de base à des études nationales, ou le plus souvent, locales, pour décrire le tissu économique d'un territoire donné jusqu'au niveau de la commune. Il couvre l'ensemble de l'emploi salarié, quel que soit le secteur d'activité et le type d'employeur (public ou privé, y compris les particuliers employeurs). Le prochain millésime comprendra les données 2016 et 2017.  
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1042>  
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/operation/s1523/presentation>  
(attention : ne pas comparer les données Clap et Flores)
- « Compléments-Objet » :  
La répartition par objet/secteur ne change pas entre les deux versions du TdB.  
Concernant les dynamiques de créations d'association avant effet Covid (cf. « Part des créations parmi les associations de la dernière année entière connue », ici 2019), le trio de tête reste inchangé mais le secteur « Environnement et Patrimoine » passe devant « Santé et Action sociale », la « Culture » gardant la première place.
- « Compléments-Cat Aires Urbaines » :  
Comparativement au TdB précédent, on note une petite augmentation de la part des associations présentes sur une commune appartenant à un petit pôle.
- « Subventionnement Etat » : en attendant de pouvoir rassembler des données actualisées, cet onglet est vide.
- « Ann-1 - Asso dissoutes x Objet » : globalement, la durée de vie moyenne d'une association n'a pas changé entre les deux versions du TdB.
- « Ann-2 - Asso par arrondissement » : onglet réalisé dans la perspective d'infographies déclinées aux départements.  
Partout, la densité d'associations est plus importante dans les arrondissements du chef-lieu des départements. Elle grimpe jusqu'à 38 associations pour 1000 habitants sur l'arrondissement d'Angers.  
La Sarthe présente néanmoins des densités entre arrondissements plus équilibrées.
- « Définitions, sources & autres » : pas de changement.

Et ici deux nouveaux onglets :

- « Ann-3 - Créations 2019-2020 » : cet onglet traite des évolutions mensuelles des créations d'associations entre 2019 et 2020, globalement et par département.
- « Ann-4 - Créations X Objet » : cet onglet traite des évolutions mensuelles des créations d'associations entre 2019 et 2020, par objet/secteur d'activité.  
Globalement, le nombre de créations d'associations a baissé entre les 9 premiers mois de 2019 et les 9 premiers mois de 2020. On notera une surbaisse de -41% entre T2-2019 et T2-2020 (effet « Confinement-Covid ») ; Cette dernière aura été plus forte en Sarthe (-53%)... et dans le secteur de la culture (-49%).

## Présentation et discussion autour d'une première maquette d'infographie de la vie associative déclinée à l'échelle départementale

Un projet d'infographie départementale (avec la Sarthe en exemple), construit selon les codes couleurs et picto de l'infographie régionale, a été présenté.

Sur les questions de forme restées en suspens, le Compas et l'infographiste trancheront en restant dans l'esprit de l'infographie régionale.

Les infographies départementales qui seront réalisées seront uniquement numérique (support plus exploitable en terme de communication).

Les délais de réalisation : liés à ceux du prestataire infographiste (en attente).

## Échange sur : "situation et devenir des associations suite à la Covid"

Quels impacts de la crise sanitaire sur les associations ?

Pêle-mêle, quelques éléments des échanges :

La Directe travaille sur différentes données et indicateurs : le nombre d'associations ayant eu (ou ayant) recours à l'activité partielle, le nombre d'heures autorisées pour l'activité partielle...

La Cress ; à travers son observatoire de l'ESS, travaille en ce moment sur des notes de conjoncture traitant de la situation de l'Emploi ESS en Pays de la Loire, avec évidemment l'impact de la crise Covid.

Elle a observé une diminution de l'emploi dans les établissements de l'ESS et particulièrement dans les associations.

Retrouvez ici l'une de ces notes de conjoncture : <https://www.cress-pdl.org/situation-de-lemploi-ess-en-pays-de-la-loire-en-juin-2020/> : les associations – dans lesquelles travaillent près de 80% des salariés de l'ESS – sont particulièrement vulnérables : entre juin 2019 et juin 2020 dans les Pays de la Loire, on note une baisse de 4,1% des effectifs salariés (contre -2,6% dans tout l'ESS), soit une perte de 4 500 emplois. Deux secteurs d'activités sont très impactés : la culture d'une part et le secteur du sport et des loisirs d'autre part...

La Cress a fait par ailleurs une demande à l'Urssaf sur les types de contrat (CDD, CDI), etc. dans l'ESS et donc dans le monde associatif. Il serait intéressant de pouvoir disposer de ces données pour alimenter également le groupe de travail.

Le Mouvement associatif travaille actuellement sur des « matrices de vulnérabilité associative » par secteur pour pouvoir comparer la façon dont la crise est venue bouleverser dans les modèles économique et de fonctionnement des associations.

Comment la crise vient-elle réinterroger ces modèles ?

Au regard de ces interrogations, il s'agit aussi de pouvoir regarder les types d'aides qui ont été mobilisées par les associations, les accompagnements sollicités... et ceux qu'il faudrait peut-être aussi inventer...

Les premiers secteurs/champs mobilisés dans cette démarche sont l'éducation, l'environnement, le sport, le tourisme social, l'aide alimentaire et des associations sans salariés du réseau de l'URAF (Union Régionale des Associations Familiales).

Dans le contexte de la crise sanitaire, le Mouvement associatif réalise également une enquête sur les responsabilités des dirigeants bénévoles (le questionnaire de l'enquête est ici: [https://www.modalisa9-drop.com/lma2020\\_A5218E60FF19/lma2020.html](https://www.modalisa9-drop.com/lma2020_A5218E60FF19/lma2020.html)).

Enfin, le Mouvement associatif effectue aussi une autre étude sur les associations disposant de moins de 5 ETP.

L'Etat, notamment via le fonds de solidarité mis en place dans le cadre de l'épidémie de COVID-19, a apporté une aide à certaines associations employeuses, et a permis notamment des reports de charges sociales et fiscales pour les associations durant la crise sanitaire.

Quelques données concernant le fonds de solidarité sont disponibles sur data.gouv (à l'échelle départementale), notamment par catégorie juridique, ce qui permet d'isoler les associations :

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/donnees-relatives-au-fonds-de-solidarite-mis-en-place-dans-le-cadre-de-lepidemie-de-covid-19/>

La DRDJSCS rappelle que, face aux effets de la crise sanitaire notamment, les associations peuvent aussi compter sur les différents acteurs du réseau d'accompagnement qui leur dédié.

La DRDJSCS a réalisé différentes cartes dynamiques sur les réseaux d'accompagnement des associations en Pays de la Loire en fonction des différents dispositifs ou labels : MAIA (Missions d'accueil et d'information des associations), PAVA (Point d'appui à la vie associative),... Plusieurs cartes ont été réalisées et présentées lors de la réunion ; en particulier une sur les réseaux d'accompagnement en fonction de leur échelle de couverture territoriale. Certaines communes voient ainsi leurs associations pouvoir être accompagnées uniquement par des structures départementales.

L'objectif de ce travail sera de développer les réseaux d'accompagnement des associations avec les DDVA et de retravailler de nouveaux labels.

Liste des différents labels :

*PAVA (Point d'appui à la vie associative) – PLAIA (Point Local d'Accueil et d'Information des Associations) : information et orientation (1er niveau).*

*CRIB (Centres de ressource et d'information des bénévoles): Niveau d'accompagnement élaboré (avec un cahier des charges national),*

*MAIA (Missions d'accueil et d'information des associations) : Aides sur des aspects fiscaux, correspondants CAF.*

*DDVA (Délégués départementaux à la vie associative) : chefs de réseaux, anime les réseaux et missions d'accompagnement des associations.*

*DLA (Dispositif local d'accompagnement) : travail d'accompagnement des associations avec l'aide de prestataires et d'ingénierie extérieure.*

*Les PAVA peuvent avoir un rayonnement communal ou intercommunal.*

## **Prochaine réunion du Groupe de travail « Vie associative » :**

*non fixée ce jour*